

# GRAND PRIX DU GOLF DE VAL QUEVEN

## Les 06 et 07 juillet 2019

Golf de Val Quéven – Kerruisseau - 56530 QUEVEN

### Règlement particulier de l'Epreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des Epreuves fédérales Amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION (cf. Vade-mecum 1.2.1-4/3)	Cette épreuve est « <b>NON FUMEUR</b> » Elle est ouverte à tous les joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ayant acquitté le droit de jeu fédéral ainsi qu'aux joueurs licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Les joueurs doivent être amateurs et avoir leur certificat médical à jour auprès de la fédération française de golf. Les joueurs non licenciés en France devront fournir leur certificat médical lors de l'inscription.
TERRAIN	Parcours de Val Quéven <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Messieurs</b> : 5919 m - Par 72 - SSS : 72,1 - Slope 123 - Marques blanches</li><li>• <b>Dames</b> : 5030 m - Par 72 - SSS : 74 - Slope 125 - Marques bleues</li></ul>
FORMULE	<b>Simple Stroke play 36 trous</b> – 18 trous le samedi – 18 trous le dimanche Entraînement sur réservation au 02.97.05.17.96 le vendredi 05 juillet
INDEX	Date de prise en compte des index : mercredi 03 juillet 23h 00 tels que communiqués par FLEOLE
SERIES	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Messieurs</b> : 1<sup>ère</sup> Série Index 11,4</li><li>• <b>Dames</b> : 1<sup>ère</sup> Série Index 15,4</li></ul>
INSCRIPTIONS (cf. Vade-mecum 1.2.1 4/7)	Formulaire sur lesite de l'Association Sportive du Golf de Val QUEVEN A remplir et à adresser : BLUEGREEN GRAND PRIX - Kerruisseau - 56530 QUEVEN Ou Par mail : <a href="mailto:valqueven744@gmail.com">valqueven744@gmail.com</a> Avant le samedi 22 juin 2019
DROIT ENGAGEMENT (Journée d'entraînement incluse)	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ <b>80 €</b> pour les adultes</li><li>❖ <b>40 €</b> pour les joueurs nés en 1994 et 2000</li><li>❖ <b>20 €</b> pour les joueurs nés en 2001 et après</li><li>❖ <b>60 €</b> pour les joueurs Blue Green abonnés « <b>EXCLUSIVE</b> » extérieurs à Val Quéven (en cours de validité)</li><li>❖ <b>30 €</b> pour les joueurs abonnés Blue Green « <b>Golfs pays de Lorient</b> » et/ou les joueurs abonnés Blue Green « <b>France</b> » (en cours de validité)</li></ul> <b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b>
LIMITATION DU CHAMP DE JOUEURS (cf.Vade-mecum 1.2.1-4/7)	Champ de participants limité à 144 joueurs. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2019 (chapitre 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve attribuera 5 Wildcards incluses dans le champ des 144 joueurs. <b>NB : Le comité pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et joueuses et/ou des conditions climatiques.</b>
TIRAGE DES DEPARTS	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Le samedi : dans l'ordre croissant des index.</li><li>❖ Diffusion des horaires de départ le jeudi 04 juillet 17h 00 sur le site de l'Association sportive : <a href="http://www.asgolfqueven.fr">www.asgolfqueven.fr</a></li><li>❖ Le dimanche : Dans l'ordre inverse des résultats du samedi</li></ul>
PRIX	MESSIEURS : 3 prix Brut DAMES : 3 prix brut
DEPARTAGE	En cas d'égalité pour la victoire du Grand Prix de VAL QUEVEN pour le titre « Messieurs » et pour le titre « Dames », il sera joué un Play-Off au trou par trou, par répétition du trou 18. Pour les autres prix, le départage se fera selon le classement RMS.
REMISE DES PRIX	Le dimanche 07 juillet au Club House avec cocktail à l'issue de la compétition
COMITE D'EPREUVE	Le comité sera composé d'un arbitre et de 2 membres du bureau de l'association sportive
COMITE	Le comité pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction des joueurs et/ou des conditions climatiques